

LES NICHOURS ARTIFICIELS

La mise en place de nichours artificiels a pour but de fournir aux oiseaux qui nichent dans des trous d'arbres les cavités qui leur font désormais défaut par suite du déboisement.

Elle permet en outre : d'attirer ces oiseaux dans des lieux sûrs où ils seront protégés (Refuges d'oiseaux),

d'observer avec précision les étapes successives de la nidification, de procéder facilement au baguage des jeunes.

Il existe de nombreux modèles de nichours variant suivant les espèces recherchées et la taille des oiseaux. Les plus employés, tant en France qu'à l'étranger, sont la Boîte aux lettres et la Buche.

La première, construite avec quelques planches, a pour elle sa simplicité de fabrication et ses facilités de surveillance et de nettoyage.

La seconde, creusée dans un tronc d'arbre, est plus séduisante comme aspect mais reste difficile à réaliser sans l'aide du sabotier.

Dans le Finistère, ces deux nichours attireront la Mésange bleue, la Mésange Charbonnière, la Mésange Nonnette, la Mésange Huppée et accidentellement le Moineau domestique, le Moineau friquet, le Rougequeue à front blanc, la Sittelle et peut-être le Grimpereau (1).

LA BOÎTE AUX LETTRES.

C'est une boîte de bois, à fond carré, ayant comme son nom l'indique, l'aspect d'une boîte aux lettres. La hauteur moyenne de sa cavité est de

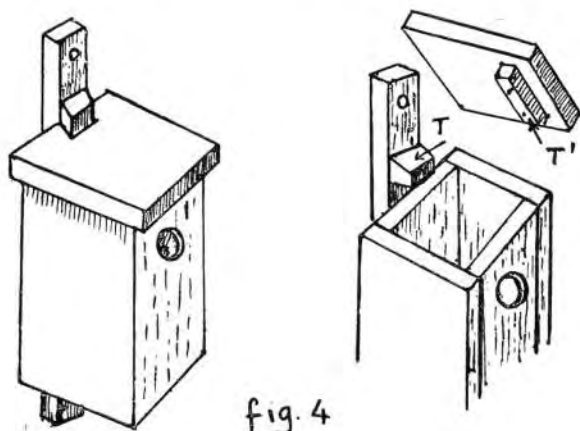


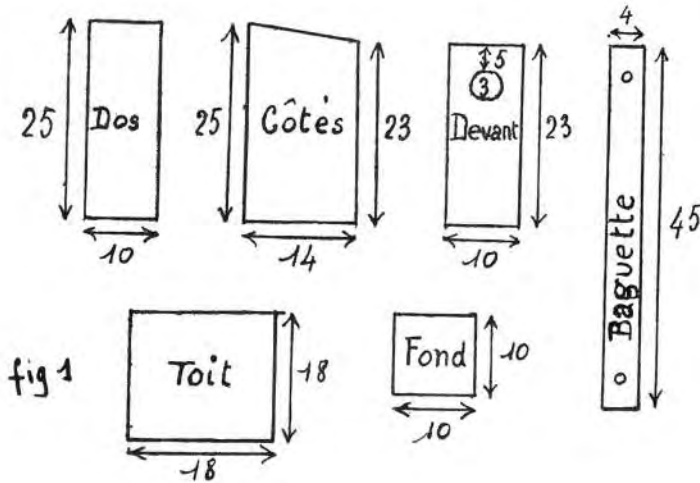
fig. 4

23 centimètres, son diamètre de 9 ou 10 centimètres. Le couvercle, fixe ou mobile, déborde plus largement en avant que sur les côtés et forme auvent au-dessus du trou de vol. Celui-ci est l'orifice circulaire de 3 centimètres de diamètre environ destiné au passage de l'oiseau. Une plan-

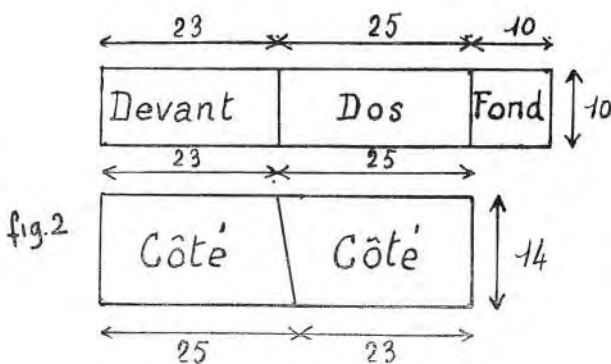
(1) Seuls les nichours de petite taille seront examinés ici.

chette, dite baguette, vissée au dos de la boîte, permet sa fixation rapide à l'aide de deux pointes.

La construction du nichoir sera donc réalisée par l'assemblage de sept pièces en bois de 2 cm. d'épaisseur, qui auront les dimensions indiquées fig. 1.

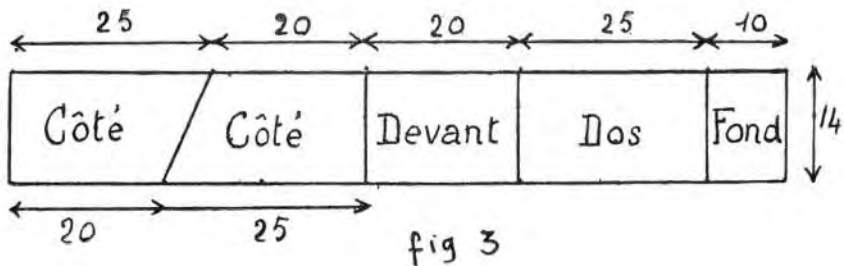


Ces différentes pièces peuvent être prélevées sur des planches de rebut, des vieilles caisses, des déchets de scierie. On réalise ainsi un nichoir bon marché, moins durable mais tout aussi attirant qu'un modèle acheté dans le commerce ou fait par un menuisier.



Si l'on peut faire quelques frais, le plus simple est de se procurer deux planchettes de bois blanc de 2 centimètres d'épaisseur. L'une de 58 cm. x 10 cm. fournira devant, dos et fond. L'autre de 48 cm. x 14 cm., coupée de biais, donnera les deux côtés. Un couvercle de 18 cm. x 18 cm. et une baguette compléteront l'équipement du nichoir (voir fig. 2).

Encore plus simple cette technique extraite d'une brochure anglaise : une planche de 100 cm. $\times$ 14 cm. fournit côtés, devant, dos et fond (voir fig. 3). La coupe de la boîte est alors rectangulaire et sa hauteur



se trouve légèrement diminuée par rapport au modèle précédent. Le toit devra avoir 22 cm. $\times$ 18 cm. Cette façon de procéder élimine bien des petites difficultés de fabrication et permet un meilleur ajustage de la boîte.

L'assemblage des pièces se fait au moyen de pointes de bonne longueur. Le trou de vol est percé à l'aide d'une tarière ou d'une gouge.

Le toit peut être soit vissé soit démontable. Il est indispensable qu'il puisse s'enlever facilement si l'on veut faire des observations précises et procéder au baguage des jeunes.

Dans ce cas, un tasseau T est fixé à la baguette-support et empêche le toit de se soulever. Un autre tasseau T', fixé sur le toit à l'intérieur du nichoir dans toute sa largeur, arrête les mouvements vers l'avant et sur les côtés (voir fig. 4). Un petit crochet métallique, placé au-dessus du trou de vol, assure la fermeture de la boîte.

La couche de carbonyl ou de peinture recommandée est destinée à la bonne conservation du matériel et non à un camouflage inutile.

Certains auteurs conseillent de pratiquer un trou 4 mm) dans le plancher pour l'écoulement éventuel des eaux et deux trous sur les côtés, au voisinage du couvercle, pour la ventilation du nichoir.

La boîte décrite ci-dessus est un modèle préconisé par les ouvrages français pour la protection de l'oiseau. De nombreuses modifications peuvent lui être apportées suivant le but poursuivi, les circonstances de pose ou l'ingéniosité du constructeur : toit à charnières, devant formant porte pour permettre l'observation, trou de vol placé sur le côté, aspect rustique par l'utilisation de planches non équarries, etc...

Enfin d'autres matériaux que le bois ont été employés avec succès : poterie, tôle, matière plastique.

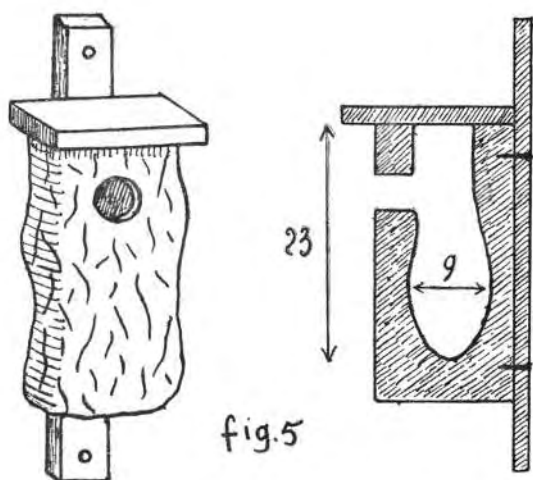
LA BUCHE.

La buche a la réputation d'être plus attirante pour certains oiseaux difficiles. Elle est creusée dans un rondin de bois possédant son écorce et la forme de sa cavité s'inspire de la forme des nids creusés par les pics. Ses mesures sont celles de la boîte aux lettres : hauteur : 23 cm., diamètre au point le plus large : 9 à 10 cm. (voir fig. 5). Les bois conseillés sont le pin, le bouleau et l'aune.

Un tel nichoir ne peut être creusé que par un sabotier. Il est cependant possible de faire une buche en opérant de la façon suivante : un rondin de taille appropriée (28 cm. de long et 13 cm. de diamètre par ex.) est fendu en deux parties égales et dans chacune d'elles on creuse à la gouge la moitié de la cavité. Les deux parties sont ensuite rapprochées à l'aide de crampons. Le toit et la baguette sont fixés comme pour la boîte aux lettres.

L'expérience montre que la buche ainsi faite est parfaitement acceptée

même si elle n'est pas très hermétique. Il est d'ailleurs facile d'obturer les jours avec du mastic.



LA MISE EN PLACE DES NICHAIRES.

Cette mise en place doit être faite pendant l'hiver et être terminée pour le 15 Mars. Cette date correspond à la période d'activité des Mésanges à la recherche de cavités propices.

Les nichoirs seront posés en lisière des bois et boqueteaux, dans les parcs, les vergers, les jardins potagers. A défaut d'arbres, les fixer sur un mur ou un poteau quelconque. Eviter les lieux trop feuillus : les nichoirs doivent être bien visibles.

Les espacer de vingt mètres au moins.

La hauteur de fixation varie de 2 à 4 mètres, c'est-à-dire assez haut pour mettre le nichoir hors de l'atteinte directe de l'homme et attirer le moins possible l'attention des chats et assez bas pour éviter l'emploi d'une échelle trop lourde.

Le trou de vol doit être orienté vers l'Est ou le Sud-Est, c'est-à-dire dans une direction opposée à celle des vents dominants.

Le nichoir sera fixé verticalement ou incliné en avant afin d'éviter l'entrée de l'eau de pluie par le trou de vol.

Enfin il est conseillé de mettre dans le fond du nichoir une poignée d'un mélange de deux tiers de sciure de bois et d'un tiers de terre sèche.

Toutes ces recommandations ne sont pas indispensables mais elles augmentent considérablement les chances de succès. Des nichoirs bien placés doivent être occupés dans la proportion de 70 %.

LES RÉSULTATS D'UNE CAMPAGNE.

Au début de l'année 1953, cinquante-huit nichoirs (boîtes et buches) ont été placés dans un bourg du Sud-Finistère et la campagne avoisinante.

Un premier contrôle fait entre les 6 et 14 Avril a montré la présence de 27 nids terminés ou ébauchés (2).

Au second contrôle, dix jours plus tard, on a noté :

25 nids sans œufs (visibles) ;

(2) Certains de ces nids ont été abandonnés dans la suite au bénéfice de nichoirs voisins. 8 nichoirs seulement sur 58 sont restés vides.

8 nids avec ponte ;
4 nids occupés par la couveuse,
et au troisième contrôle fait du 28 Avril au 1^{er} Mai :
5 nids sans œufs ;
10 nids avec ponte ;
26 nids occupés par la couveuse ;
1 nid contenant des jeunes.

Les visites suivantes ont permis de compléter l'identification des occupants :

Mésanges bleues : 27 ;
Mésanges Charbonnières : 9 ; (3)
Mésanges Nonnettes : 6 ;
Moineau domestique : 1,
et de baguer 317 jeunes, soit :
Mésanges bleues : 223 ;
Mésanges Charbonnières : 56 ;
Mésanges Nonnettes : 38.

L. MARSILLE.

(3) Une boîte aux lettres a été occupée deux fois par des Mésanges Charbonnières.